

Le billet du CAUE de la Somme #39

Le 27 novembre 2020

« Imaginons demain »

La nature comme levier du projet de territoire

En 2018, les vallées et tourbières de la Somme et de l'Avre ont été labellisées au titre de la convention Ramsar. Ce label international est attribué aux territoires concernés par des milieux humides dont les fonctions écologiques ont été reconnues d'intérêt majeur tout autant que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative.

La labellisation des tourbières de l'Avre et de la Vallée de la Somme est une reconnaissance de la qualité de la politique départementale engagée depuis plus d'une décennie autour du fleuve Somme et de ces affluents. Consacrer la nature comme marqueur identitaire fort de notre grand territoire : grands paysages d'apparence sauvage, grands迁ateurs (poissons, oiseaux...) est l'un des objectifs définis en 2010 par le Département à travers le *Grand Projet Vallée de Somme* qui se voit poursuivi aujourd'hui à travers le projet [Vallée de Somme, Vallée Idéale](#).

En 2020, le syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées est devenu officiellement le 55^{ème} parc naturel régional de France également certifié territoire à énergie positive. Ce territoire façonné lui aussi par l'eau, est un autre exemple d'engagement des collectivités et des populations pour une politique misant sur la nature comme support de projet de développement.

La raréfaction des ressources naturelles ainsi que la perte de la biodiversité et la fragmentation des milieux est la conséquence désastreuse du réchauffement climatique et de siècles de pratiques humaines non vertueuses auxquelles les collectivités doivent faire face.

La reconnaissance de la biodiversité comme témoin de la qualité de notre pratique doit être encouragée davantage afin que d'autres territoires s'engagent dans une démarche de qualité de gestion des territoires et adapter nos pratiques. La sensibilisation et la responsabilisation des populations est essentielle à la réussite de ce projet. Afin d'encourager cette dynamique, le Ministère de la Transition écologique lance depuis plusieurs années des appels à projet pour la création d'[Atlas de la Biodiversité Communale](#), les ABC. Actuellement, 9 communes de la Somme sont engagées dans la réalisation de ces inventaires cartographiés qui permettront de définir des enjeux de préservation.

De nombreuses structures et associations telles que [Picardie Nature](#), les syndicats mixtes, le [Conservatoire botanique de Bailleul](#), les [CPIE](#) et bien d'autres encore collaborent pour une meilleure connaissance de la biodiversité et des milieux naturels.

Pour en savoir plus :

- 🎥 [Somme - Le label Ramsar](#) – Conseil départemental de la Somme
- 🎥 [Espace naturel sensible des étangs de la Barette à Corbie](#) – France 3 Hauts-de-France
- 🎥 [L'équilibre fragile d'un joyau](#) – Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Suivez le CAUE de la Somme

